|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2.5** | **Document C17/17-F** |
| **24 janvier 2017** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION |

|  |
| --- |
| RésuméLa Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information vise à faire prendre conscience des possibilités que l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) peut offrir aux sociétés et économies, ainsi que des moyens de réduire la fracture numérique. Cette Journée célèbre l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale et la création de l'Union internationale des télécommunications le 17 mai 1865.Suite à donnerLe Conseil est prié de **prendre note** de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information 2017 sur le thème "**Les mégadonnées pour un méga-impact**"qui a été approuvé par le Conseil à sa session de 2016.Le Conseiller est également prié d'approuver le thème "**Vers une** **utilisation positive de l'intelligence artificielle pour tous**" pour la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information 2018. |

# 1 Rappel

1.1 La *Journée mondiale des télécommunications* est célébrée chaque année le 17 mai **depuis 1969**, marquant ainsi la création de l'UIT et la signature de la première Convention télégraphique internationale en 1865. Elle a été officiellement instituée par la Conférence de plénipotentiaires de Malaga-Torremolinos en 1973. En reconnaissance du rôle que joue l'UIT en tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (TIC), le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), réuni à Tunis en novembre 2005, a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer le 17 mai Journée mondiale de la société de l'information ([voir le paragraphe 121 de l'Agenda de Tunis](http://www.itu.int/wsis/docs2/tunis/off/6rev1.html)).

1.2 Le 27 mars 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 60/252, proclamant le 17 mai *Journée mondiale de la société de l'information*, le but étant d'attirer chaque année l'attention du monde entier sur les avantages considérables dont la révolution numérique des TIC fait bénéficier tous les habitants de la planète.

1.3 La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT réunie en novembre 2006 s'est félicitée de la décision de l'Assemblée générale et a modifié la Résolution 68 afin d'inviter le Conseil à adopter un thème particulier pour chaque *Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information*.

# 2 Célébration de l'édition 2017 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

2.1 En 2017, année du 152ème anniversaire de l'UIT, la Journée mondiale avait pour thème "**Les mégadonnées pour un méga-impact**", conformément à la Résolution 68 (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires et à la décision prise par le Conseil à sa session de 2016.

2.2 Les mégadonnées représentent une évolution technologique extrêmement importante. Le terme de mégadonnées est un terme générique qui désigne les volumes importants de données numériques générées en permanence par divers dispositifs utilisés par la population mondiale (UN Global Pulse, juin 2013) et qui couvre souvent les nouvelles fonctionnalités techniques utilisées pour mener à bien des tâches complexes.

2.3 L'utilisation des mégadonnées au service du développement consiste à transformer des données imparfaites, complexes et souvent non structurées en informations exploitables au service du développement. Les éléments d'information apportés par une analyse poussée peuvent compléter utilement le processus décisionnel basé sur des éléments concrets, susceptible d'être utilisé aux niveaux national, régional et international pour parvenir à atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies à l'horizon 2030.

2.4 Si ce thème a été retenu pour l'édition 2017 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, c'est dans le but de cerner les perspectives qui s'ouvrent et les problèmes qui se posent pour faire en sorte que les mégadonnées deviennent un outil incontournable pour relever les défis liés à la mise en oeuvre des ODD et mesurer l'impact de ces objectifs.

2.5 Le thème retenu pour l'édition 2017 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information s'inscrit dans le prolongement des activités menées par l'UIT pour mettre en avant les avancées technologiques qui ont facilité l'avènement des mégadonnées, pour élaborer des normes relatives aux mégadonnées et pour identifier les sources et les utilisations des mégadonnées, y compris l'utilisation de technologies basées sur les mégadonnées afin d'améliorer la société de l'information et d'en suivre les progrès.

2.6 Les activités entreprises par les Membres de l'UIT contribueront à créer une dynamique politique en faveur de l'adoption des mégadonnées et de la mise à profit des enseignements tirés pour identifier de nouvelles possibilités de relever de façon créative les défis du développement durable.

2.7 Le Secrétaire général a lancé un Appel à l'action visant à:

• CRÉER et renforcer un écosystème national de données pour le développement durable, où les données sont générées, saisies, partagées et analysées de manière novatrice, et accroître la valeur des données et des analyses grâce à des politiques nationales en matière de développement.

• ENCOURAGER une collaboration intersectorielle, interinstitutions et transfrontalière en matière de données, et élaborer des normes harmonisées relatives aux nouvelles sources de données et à l'interopérabilité des données en tenant compte de l'évolution rapide des technologies et de l'environnement des données.

• METTRE EN PLACE un processus décisionnel, une prestation de services et une culture de l'efficacité opérationnelle fondés sur les données.

• ELABORER des politiques nationales et des stratégies en matière de données visant à promouvoir les données ouvertes et l'analyse des mégadonnées ainsi que les services et les marchés correspondants, dans l'intérêt du public et du bien commun, et établir un cadre réglementaire non ambigu propice au renforcement de la transparence et de l'utilité des données.

• RENFORCER les efforts déployés sur le plan international pour FAVORISER la confidentialité, la sécurité et l'utilisation éthique des données impliquant diverses parties prenantes.

• SOUTENIR et accroître les activités de R&D menées pour étudier et comprendre les possibilités et les perspectives offertes par les mégadonnées, et améliorer le système national d'éducation et de formation en matière de données afin de répondre à la demande croissante de compétences et de capacités approfondies en matière d'analyse dans une optique plus large.

• SOUTENIR les efforts déployés à l'échelle internationale par tous les secteurs et les pays en matière de collaboration afin de répondre à d'éventuelles situations de crise et d'en prendre la mesure, et encourager la collaboration régionale intersectorielle et les projets multinationaux visant à mettre les mégadonnées au service de l'innovation.

# 3 Thème de l'édition 2018 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

3.1 L'édition de 2018 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sera importante pour l'UIT en raison de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18), qui se tiendra du 29 octobre 5 novembre 2018 à Dubaï, Emirats arabes unis. Cette Journée sera une occasion unique de reconnaître la contribution de l'UIT au progrès de la société de l'information et de réfléchir à quelques-uns des problèmes que va poser l'utilisation croissante des TIC dans tous les aspects de la vie quotidienne.

3.2 Ces dernières années, des progrès considérables ont été faits dans le domaine des technologies de l'intelligence artificielle, progrès qui ont été rendus possibles par les extraordinaires avancées que l'on a pu observer dans des domaines connexes comme les mégadonnées, l'apprentissage automatique, la puissance de calcul, la capacité de stockage et l'informatique en nuage, pour n'en citer que quelques-uns. Les technologies faisant appel à l'intelligence artificielle apparaissent déjà comme une composante essentielle des outils et applications proactifs utilisés pour faciliter la vie quotidienne des individus en améliorant les soins de santé, l'éducation, les services financiers, l'agriculture, les transports et toute une série de services pour les citoyens.

3.3 Dans ce contexte, le thème suivant est proposé pour l'édition 2018 de la Journée mondiale des télécommunications de la société de l'information: "***Vers une utilisation positive de l'intelligence artificielle pour tous***". Dans cette perspective, les membres de l'UIT pourront concentrer leur attention sur les perspectives que l'utilisation de l'intelligence artificielle ouvrira pour le secteur des TIC, examiner comment l'utilisation de l'intelligence artificielle pourrait contribuer à améliorer les services publics et accélérer la réalisation des ODD à l'horizon 2030 et réfléchir aux moyens de prévenir les effets négatifs de l'utilisation des technologies de l'intelligence artificielle, par exemple les très vives inquiétudes que suscite l'impact de l'intelligence artificielle sur l'emploi.

3.4 Le thème proposé pour l'édition 2018 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information s'inscrit dans le mandat de l'UIT qui est d'améliorer l'identification et l'analyse des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC, telles qu'elles sont définies dans la Résolution 71 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_